



Le Trait d'Union.



Journal du Syndicat National des Agents des Douanes

Interrégion de Nantes

Février 2010

Un projet de service gonflé à l'(e) P.O.

Le CTPSDI qui s'est tenu le 9 février dernier, réunissait tous les ingrédients d'un projet de service, à un point près et non des moindres.

Le projet de service est élaboré pour faire face à une problématique, car comme son étymologie grecque l'indique, il n'y a pas de projet sans problème.

Le projet a notamment pour objectif fonctionnel de répondre à un besoin et en l'occurrence celui de satisfaire aux besoins de la population.

Or le schéma qui nous est proposé, semble loin de répondre à cette donnée. Sans vexer le ou les auteurs de cette ébauche, celle-ci tourne carrément le dos aux besoins.

En fait, ce n'est qu'un mauvais crobard.

Insidieusement, depuis 2006, avec la mise en place des Contrats Pluriannuels de Performance nous nous sommes délestés de + 2000 emplois, pour passer à 15000 agents d'ici 2014.

A ce dégraissage effréné, la Douane devrait ressembler plus à une coquille vide, qu'à une force régaliennne.

Si nous voulons effectuer convenablement les missions qui nous incombent, soit il faudra recourir au renforcement des effectifs, soit il y aura une urgente nécessité à supprimer encore des missions.

Si vous êtes nombreux à pencher pour la deuxième solution, évitez de téléphoner au rédacteur en chef du journal, il n'y a rien à gagner, sauf notre estime.

Comme nous le pressentions depuis quelques temps, il n'y aura pas de énième plan de réforme de la Surveillance, ni pour les autres « branches » de fonctions, tout se fera par touches successives, avec la boîte à outils « LOLF » et « RGPP ».

Celles et ceux qui se sentent obligés de siéger dans des instances (GT ou CTP), afin de grappiller un plan de réforme, se mettent le doigt dans l'œil, car il n'y aura rien.

Cette tactique de projet de service est beaucoup plus pernicieuse qu'il n'y paraît, car elle est sans forme, sans odeur, insipide mais terriblement destructrice.

Au travers le compte-rendu du CTPSDI, nous voyons bien que leur objectif final est de rendre des emplois, coûte que coûte, c'est leur leitmotiv, avec un gouvernement haineux, qui pointe les fonctionnaires comme la seule source des déficits publics.

Heureusement, nous avons le rapport de la Cour des Comptes qui vient révéler quelques vérités, (mais pour combien de temps encore, avec la nomination prochaine de la courtisane Anne-Marie IDRAC), sur cette gabegie financière de l'argent public, par ce gouvernement.

D'ailleurs, notre propre ministre Eric Woerth, se sent pousser des ailes, en critiquant cette juridiction constitutionnelle, c'est une première sous cette république.

Quand on vous dit qu'ils sont décomplexés au possible.

Par contre le même, a récemment prévu de recourir à un décret concernant la mise en place de parachutes dorés pour son millier de hauts fonctionnaires qui perdraient leurs postes avec la RGPP et son pendant les DDI (Directions Départementales Interministérielles).

Pour éviter un tel drame social, il prévoit de créer le GRAF (Grade à Accès Fonctionnel) dont les méritants toucheraient leurs salaires et émoluments à vie.

C'est autre chose, quand même que notre plan antisocial douanier voté à l'arrache en 2008.

La formule « Lolfienne », « fongibilité asymétrique », fait des ravages et nous comprenons mieux aujourd'hui toute sa pertinence.

D'ailleurs en 2006, le rapport de Gilles Carrez, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan de l'Assemblée nationale sur le projet de loi portant règlement du budget de l'année 2006, se félicitait d'ailleurs de cet « apport majeur de la LOLF à la modernisation de la gestion publique ».

Il notait que « la mise en œuvre de la fongibilité asymétrique avait permis de redéployer environ 385 millions d'euros de crédits de personnels... ». Fermez le ban!

Nous ne pouvons laisser continuer à dépecer la douane sans réagir, tant au niveau local (DI), que national.

Alors, il va falloir se retrousser les manches, sortir les banderoles et descendre dans la rue, occuper les DI, il ne comprennent que ça. C'est la luuutte finaanaale!!!!!!!!!!

Le 23 mars 2010 tous ensemble en grève et en manifestation à l'appel de l'intersyndicale douanière sur la base de la plateforme commune du 09 décembre 2009 .

Le 18 janvier 2010, l'intersyndicale a décidé de lancer un mouvement inscrit dans la durée. Elle a décidé également de s'inscrire dans les journées d'action qui seront programmées par les fédérations de fonctionnaires .

Les modalités et initiatives vous seront communiquées ultérieurement.

Le SNAD CGT vous demande de participer massivement aux RMIS qui seront organisées.

**Seul les combats non
menés sont perdus
d'avance.**

**Hasta siempre la
victoria**



**“Quand
le gouvernement
viole les droits
du peuple,
l'insurrection
est pour le peuple
et pour chaque
portion du peuple,
le plus sacré des droits
et le plus indispensable
des devoirs”**

Article 35 de la
Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
du 24 juin 1793

Déclaration liminaire du SNAD-CGT

Monsieur le Président

Nous souhaiterions tant participer à la construction d'une douane socialement et économiquement utile, un service public douanier de qualité et pérenne. Malheureusement, nous sommes convoqués aujourd'hui au CTPS/DI pour subir le dépeçage de la douane dans l'Interrégion de Nantes. Les trois directions de Poitiers, de Rennes et de Nantes perdent inexorablement chaque année des emplois.

Nous nous situons dans le second CPP (Contrat Pluriannuel de Performance) de la DGDDI : depuis 2006, la douane s'est délestée de près de 2000 emplois. Les prévisions pour 2014 prévoient un effectif douanier proche des 15000 emplois.

A cette date, c'est-à-dire dans cinq ans M. le Président, serons-nous en mesure d'accomplir l'ensemble des missions régaliennes qui nous sont confiées par l'Etat, où bien ne serons-nous qu'un embryon de la DGFIP et du Ministère de l'Intérieur ?

Cap 2012 devait être une feuille de route clairement balisée et volontariste : pour la majorité des douaniers, y compris pour une partie de nos responsables, ce n'est qu'une opération de propagande.

Les restructurations en général et en douane en particulier continuent leurs oeuvres de démolition des services publics, qu'ils soient en surveillance, en opérations commerciales, ou en administration générale :

- La réforme de la surveillance sans dire son nom et sans calendrier rogne les effectifs et le maillage ; à ce propos, nous regrettons vivement l'interruption des groupes de travail, quels en sont les motifs ?

- Les bureaux de contrôles et les bureaux dits de fiscalité et de contributions indirectes non ouverts au dédouanement sont des réserves d'ajustement d'emplois dans un cadre futur de prochaines destructions d'emplois,

- Dès que la mission perception passera des recettes régionales des douanes à la DGFIP, c'est le réseau comptable des douanes qui se verra amputer d'effectifs. La mise en place de Chorus et Sirhius va toucher les pôles PLI et BOP/GRH.

Nous voudrions savoir si l'ensemble des personnels des douanes est informé des perspectives de restructuration des services, afin qu'ils puissent se positionner sur d'autres postes pour l'avenir ? Mais sur quels postes ?

La Douane, et pour ce qui nous concerne ici, la Direction Interrégionale de Nantes, a-t-elle les moyens d'absorber ces restructurations ?

Comment croire que toutes ces « modernisations » participent à une meilleure qualité du service public douanier ?

Comment accepter l'idée que la réduction des effectifs dans les fonctions publiques, dont l'administration des douanes, est bonne pour le citoyen ?

Comment admettre qu'une nouvelle manière de manager à coup d'indicateurs de performance améliore le service rendu au public et les relations humaines :

jamais la souffrance au travail, le mal-être, n'ont autant affecté les salariés, y compris dans la fonction publique.

N'y a t'il pas incomptabilité entre la performance et le soutien aux entreprises (accréditation OEA) ?

Pensez-vous que la modulation individuelle de l'intéressement (mois de réduction, étoiles, primes ...) puisse découler de résultats collectifs d'un service ?

Pour satisfaire les plans ministériels de réduction des moyens et des emplois, vous adoptez souvent ainsi que la hiérarchie intermédiaire, dont les directeurs, un comportement cassant, distant, voire cynique vis à vis des personnels les plus vulnérables.

Les relations sociales au sein de notre administration n'ont jamais atteint un tel degré de « médiocrité ». Monsieur « Aladin » est devenu le coordonnateur des relations humaines.

La délégation du SNAD CGT.

Présents pour le SNAD/CGT : Cécile BAILHET (0241411554) - Eric SIMON (0549423269) - Jean Louis HENRY (0299401459) - Christian JOUANNIC (0297353529) et Hugues ROY (0251843373).

Compte Rendu du SNAD CGT

Le SNAD CGT de l'Interrégion avait proposé une préparation intersyndicale ajoutée à des actions revendicatives sur place, afin de démontrer la détermination des personnels contre les réformes actuelles qui affectent la qualité du service public rendu . Malheureusement nous sommes restés seuls, avec notre proposition. Chacun préparant ce CTPS dans son coin, ce qui n'a pas échappé au DI.

Les semaines et les mois à venir seront déterminant pour notre avenir . Nous devons absolument nous retrouver tous ensemble sur les bases de la déclaration intersyndicale du 18 janvier 2010 et de la plateforme intersyndicale du 09 décembre 2009 (diffuser sur le Trait d'Union de janvier) pour une Douane socialement et économiquement utile.

Plouf! Les annonces fracassantes du D.I. se transforment en un projet de service.

Bilan de la modernisation des opérations commerciales :

- ⇒ les services de l'Etat doivent s'adapter aux besoins du public selon le D.I.
- ⇒ au 31/03/2010, le transfert des procédures auprès des bureaux principaux doit être réalisé pour la mise en place de la chaîne des contrôles entre bureaux principaux et bureaux de contrôle, SRA, SRE , plus de travail des Crocs pour l'articulation entre ces services
- ⇒ suite à l'audit sur la mise en place d'une nouvelle organisation des contrôle, le DI prévoit de faire la cartographie des bureaux en fonction des trafics (+ accréditation OEA), selon lui, trop de kms sont faits dans la DI par rapport au trafic, demande de la qualité et de l'analyse
- ⇒ des études de trafics sont en cours de réalisation dans les 3 Crocs de l'Interrégion
- ⇒ le nombre de déclarations de douane dans l'intérregion s'est stabilisé entre 2008 et 2009
- ⇒ pas d'abandon des contrôles ex-post 1er niveau par les bureaux de contrôle
- ⇒ fermetures des bureaux de Saumur, Dinard, Morlaix, Vannes, La Rochelle, Oleron, Chatellerault antenne, Cognac ... (les tableaux de programmation des fermetures sont à votre disposition, malheureusement).

« Perspective en opérations commerciales »

Fermeture de Cholet, viti de Chatellerault, RL St Philbert, probablement Le Loroux Bottereau RL en 2011...

Recettes Régionales : le DI a décidé de renforcer pour 1 an les RR de Nantes et Poitiers mais fin 2010 la centralisation comptable sera terminée et il faudra revoir les effectifs à la baisse .

Services Viti : ils vont pouvoir « bénéficier » des évolutions informatiques. Le DI y touchera l'an prochain (notamment Cognac CVC). Le transfert de la viti de Chatellerault, absorbée par la viti de Saumur, elle-même rattachée au bureau de douane d'Angers est prévu à la demande des fédérations professionnelles (même bassin de production)

Nous avons évoqué l'avenir à plus long terme des Recettes Locales (mise en place de GILDA...), le DI a répondu qu'il n'y avait déjà plus de RL (merci pour les agents encore en poste et qui se retrouvent, grâce aux même évolutions informatiques avec une augmentation de leur charge de travail en attendant la télédéclaration)

Fermeture de l'antenne de jauge de Lorient

Transférée à Lan-Bihoué jusqu'en octobre 2010, puis fermeture, car fusion avec Nantes

-Jauge de Nantes en sursis sur 2 ans, après ?

-Motifs : baisse de la charge de travail, moins de bateaux sur Saint-Nazaire et La Bretagne, évolutions réglementaires.

Réactions du SNAD/CGT : nous n'avons pas eu davantage d'éléments sur un éventuel abandon de la jauge par notre administration .

Formation Professionnelle

81 formations aux nouveaux métiers en 2009 (superviseur, administrateur des procédures, vérificateur, agent de bureau), que ce soit dans l'interrégion ou dans les écoles.

Objectif fin 2011 : 100% des agents en poste formés, il refera le point sur les besoins en cours d'année 2010.

Réactions du SNAD/CGT : Les évolutions en opérations commerciales ont conduit à l'apparition de nouveaux « métiers ». Ainsi des stages de vérificateurs, d'administrateurs de procédures, de superviseurs et d'agents de bureau sont-ils dispensés soit sous couvert d'une formation délocalisée ou nationale. Avec du recul dans le temps, nous verrons si les formations coïncident aux besoins.

Bilan des mutations

Environ 60 départs en retraite sur 2009 ont permis de ne pas bloquer les mutations : près de 20 arrivées dans la DI.

2010 : le DI met en ligne dès la fin de ce CTPS-DI la liste des postes vacants de l'interrégion, il veut faire coïncider les effectifs en ETPT (prise en compte des temps partiels) avec son PAE, mais les demandes de mutations sont faites en fonction des Effectifs de Référence.

Renfort des bureaux principaux (Angers notamment possibilité de reclassement des collègues de Cholet)

Les demandes en SU seront pour les brigades en fonction de leurs résultats.

Possibilités de mutations DGDDI/DGFIP

A2 gère et centralise les demandes des agents, 44 sur le plan national, 20 demandes au titre de l'Interrégion – Le D.I. suit particulièrement les dossiers de reclassement.

Demande a été faite que les agents qui n'ont pas eu satisfaction soient informés. En dépit des déclarations d'intention du DI, rien dans l'immédiat n'indique que nos collègues aujourd'hui dans l'attente d'un règlement définitif de leur situation issu de la suppression de leur service connaissent en 2010 une issue favorable. Affaire à suivre de près.

Mouvements internes des personnels dans les résidences

le DI souhaite conserver les enquêtes pour ces mouvements, 2 enquêtes/an précisant les vacances d'emplois.

Bilan des primes liées aux restructurations

Les agents concernés par les restructurations : 28 agents ont bénéficié de primes de restructurations liées aux mutations, 1 allocation d'aide à la mobilité du conjoint, 2 primes de reconversion CO en SU, 3 secours exceptionnel et 1 indemnité de départ volontaire (pour un agents à plus de 5 ans de la retraite).

Pour 2010, l'interrégion demande 64 primes, y compris pour des agents de la surveillance (voir tableaux des effectifs).

Restructurations des services de la surveillance pour les deux ans à venir

Pas d'emploi rendus au titre de la performance, pour cette année. Le repositionnement des éléments motocyclistes sera discuté lors de prochains CTPS.

† Pour info: suppression des divisions Lorient (CTPS/DR du 05 janvier 2010)et d'Angoulême (CTPS/DR du12 janvier 2010).

† Fusion des deux brigades des douanes de Nantes à l'horizon 2011

† Suppression des brigades de Vannes, Lannion .

La réhabilitation de l'immeuble des douanes de Plérin pour accueillir la brigade et le bureau constitue l'opportunité de se séparer de Lannion. La dernière réforme avait ramené le nombre de brigades costarmoricaines de trois à deux (suppression de Paimpol). Cette fois, il n'y aura plus qu'une seule entité SU dans les Côtes d'Armor. Que la lecture de la performance est pernicieuse !

La pérennisation de Vannes n'est pas assurée au prétexte de l'absence de résultats. Depuis des mois, l'administration avait travesti le travail collégial des unités morbihannaises (Lorient et Vannes) en une espèce de tutelle malsaine dont le terme était la mise à mort de Vannes.

Bilan des courses : dans environ 18 mois le Morbihan, département fortement peuplé et à forte vocation touristique ne devrait compter qu'une seule brigade.

Pour Quimper rien pour l'instant, des annonces devraient être faites lors d'un CTPS/DR qui devrait se tenir 2ème semestre 2010.

Royan: pas touche.

Le DI ne manque pas de pointer du doigt les «manques» des brigades de Limoges et Saint Malo qui se voient toutes deux amputées de plusieurs agents ,(3emplois primés pour Limoges ,2 pour Saint Malo plus 3 départs en retraite non remplacés) les emplois sur Limoges pourraient être compensés par des motards.

Il encense celles qu'ils considèrent comme les phares de l'interrégion (seules 3 brigades voire une 4^{ème} sur les 19 ont droit à un peu d'égard).

A titre général, le DI estime qu'il existe un manque d'investissement personnel ou collectif. Il en veut pour preuve le rapport de l'IS à l'occasion de sa visite en Bretagne, rapport non disponible voire non paru.

Nous souhaitons que ce rapport ne demeure pas secret. Sa rédaction ne devrait pas que stigmatiser les agents qui travaillent, en dépit de toutes les affirmations entendues, et que plus personne n'essaie de motiver.

Souhaite mettre des inspecteurs à la tête des unités de plus de 20 agents (pas de calendrier)

Réaction du SNAD/CGT : Les propos du DI au sujet de certaines brigades : « qu'ils se mettent d'abord au boulot » donnent le ton de ce CTPS-DI.

Pour nous, encore une réforme SU, pour notre DI : « des adaptations », il nous présentera ses projets pour l'organisation SU de l'interrégion lors d' un prochain CTPS.

Ajustements des services d'administration générale (A.G.)

-1 secrétariat commun DI/DR de Nantes

-- BHR rattachée au P.L.I.

-- la création des C.S.P. (application du logiciel CHORUS) entrainera en 2010 la diminution de 5 à 10 emplois (participation au CSP de Lyon dédié à la province + perte d'activité du mandatement.../.) -

Réactions du SNAD/CGT : Sur le transfert de la comptabilité (Recette régionale) à la DGFIP, le DI nous dit que la Douane conserve l'intégralité de son réseau comptable. Pour autant, il ne répond pas à nos questions sur le transfert des paiements.

Immobilier

Le pilotage des bâtiments publics par les préfets oblige les administrations à revoir le ratio d'occupation agent/m² = sur les années 2010/2011 .

12 m² par agent est aujourd'hui la seule ligne directrice.

- ☞ Jauge de Nantes relogée à la D.I.
- ☞ Inauguration de la nouvelle grande salle de réunion de la D.I.
- ☞ Bureau des douanes de Rennes relogé à la D.R.
- ☞ Transfert de la brigade de Saint Brieux à Plerin.
- ☞ Transfert de la division et de Subdivision de Saint-Malo à la D.R de Rennes
- ☞ Transfert du bureau des douanes de Saint Malo à Saint Ideuc.
- ☞ Transfert de la BGC Saint Malo au fort du Naye.
- ☞ Transfert du bureau CO de Poitiers à la D.R.
- ☞ Transfert des locaux de la brigade de Poitiers dans une caserne avec gendarmerie et police. Info donnée en séance et dont le DR de Poitiers n'avait pas connaissance.

Entretien professionnel

Pas de formation à destination des agents .

Par contre, réunions de cadrage à destination des évaluateurs

-éventuelles modulations négatives des cadres supérieurs, à partir des IR3.

-avertissements aux chefs de service de mettre fin aux appréciations vagues, sans rapport avec l'activité professionnelle réelle. En 2009 il n'y a eu que deux notations négatives, pas suffisant pour lui , cela est inacceptable. Attention en 2010 cela va saigner !!!

Réactions du SNAD/CGT : Attention aux délais de recours, notamment pour le recours gracieux auprès de son chef de service, préalable à tout recours en CAPL.

PAE et Effectifs de Référence (ER)

PAE 2010 = moins 38 emplois dont 20 en CO et 18 en SU

E.R. 2010 = moins 55 emplois

Renforts en 2010 des bureaux principaux et des recettes régionales de Nantes et Rennes.

Pour info: 57 dossiers de retraites déposés à ce jour , toutes catégories confondues dans l'interrégion.

Le D.I. constate l'existence de nombreux postes inutiles = trop de monde dans les D.R.

L'interrégion de Nantes devra rendre 46 emplois en 2011.

Les bureaux spécialisés + la viticulture = réserves d'emplois pour 2011 .

Fusion des divisions Limoges/La Rochelle...

Renforts en 2010 pour les brigades ayant des résultats pris sur celles qui n'en n'ont pas.

Réactions du SNAD/CGT : la Direction calcule les effectifs en ETPT (prenant en compte les temps partiel), ce qui fait qu'au lieu de 1315 agents, elle n'en compte que 1279,5(soit une différence de 35). Puis elle rapproche ce chiffre du PAE 2010 (enveloppe financière dont elle dispose) : qui est de 1272 agents soit à peine 7 agents(différence entre 1279,50 et 1272) selon le Directeur en trop sur l'ensemble de la DI. Négligeable selon lui au regard des prévisions de départ en retraite.

Commentaire : bien que prévisibles, les annonces faites par le DI tombent comme des couperets et sanctionnent des brigades au nom de la sacrosainte performance érigée en instrument destructeur d'emplois et de services douaniers.

Nous avons une analyse quelque peu différente (hors agents Berkani à effectif identique au PAE), les temps partiels ne compensant pas par résidence les sur-effectifs :

Entre les effectifs réels en poste et le Plafond Autorisé d'Emploi :

- 43 agents

Entre les effectifs réels en poste et les effectifs de référence (cible des restructurations) :

- 68 agents

Mais surtout, le directeur n'a pas réellement répondu à nos questions :

- pour les mutations, la DG prend en compte les effectifs de référence pour lesquels nous avons certes des agents en sur effectif, mais également du sous effectif de catégorie A (et A+) ,près de 20 agents.

DR Bretagne	PAE par rapport aux réels au 01/01/10					
	A++	A+	A	B	C	Total
DR				1	-1	
SRE				-1		-1
BHR					-1	-1
TOTAL					-2	-2

Nombre de primes

Division de Bretagne Ouest

Bretagne ouest DIV	1	1		1	1	4
Lorient DIV				-1		-1
Lorient			-1	1	-2	-2
Brest		1		2		3
Quimper		1		-1		
Vannes				-2		-2
TOTAL AG-CO	1	3	-1		-1	2

2C (fermeture Div)

1B

2 B (fermeture 31/12/10)

Roscoff BSI				1		1
Quimper BSI			-1	-1		-2
Lorient BSE			-2			-2
Vannes BSI			-1	-3		-4
TOTAL SU			-4	-3		-7

1B & 2C (correspond à ER 2010)

1B & 5 C (fermeture 31/12/10)

Division de St Malo

St Malo			1	1	-3	-1
St Brieuc			1		-2	-1
Rennes	1					1
TOTAL AG-CO	1	2	1	-5		-1
St Malo BSE			-1	-1		-2
Rennes BSI				1		1
St Brieuc BSI				1		1
Lannion BSI				-1		-1
TOTAL SU			-1			-1

3C
2C

1B & 1C

1C (fermeture 31/12/10)

Soit 22 primes dans l'enveloppe

DR Pays de Loire	PAE par rapport aux réels au 01/01/10					
	A++	A+	A	B	C	Total
DR			1	-1	1	1
SRE			-1	1	1	1
CROC SU				-1		-1
RR Nantes (1)				-1	-1	-2
TOTAL				-2	1	-1

Nombre de primes

(1) effectif renforcé provisoirement, sera ramené plus proche des 15 à 17 agents en 2011

Division de Nantes

Nantes DIV	1					1
Nantes transports				3	-4	-1
RL St Philbert						
Nantes Atlantique	1		-2			-1
Donges raffinerie			-3	2		-1
Nantes centre viti			1	-2		-1
La Roche sur Yon				-1		-1
La Roche sur Yon viti					1	1
Les Sables d'Olonnes				-1	-1	-2
TOTAL AG-CO	2		-2	-5		-5
Nantes aéro BSE				-2		-2
Nantes BSI			-1			-1
Nantes BSI moto				1		1
Nantes BSI Mchien				-1		-1
St Nazaire BSE					1	1
Les Sables d'O. BSE			-1	2		1
Les Sables d'O. Mchien				-1		-1
TOTAL SU				-2		-2

1C (fermeture en 2011)

1A+ & 1C

1B & 1C

6 C (projet de fusion 2011)

1 C (correspond aux ER 2010)

destiné à être supprimé

Division d'Angers

Angers	-1	1		1	1	2
Angers viti				1		1
RL Thouarcé				1	-1	
Le Mans				1	-2	-1
Laval			1			1
Cholet			-1	-5	-2	-8
Saumur viti (3)				-1		-1
Saumur garantie				1		1
TOTAL AG-CO	-1	1		-1	-4	-5
Angers BSI				1		1
Angers BSI Mchien				1	-1	
Le Mans BSI Mchien				-1	1	
TOTAL SU				1		1

2C

1A, 5B & 2C (fermeture au 31/10/2010)

Soit 22 primes dans l'enveloppe

DRGC	Différence				
	A+	A	B	C	Total
DR non spécialistes	1		1	-1	1
DR radio			-5	5	
TOTAL	1		-4	4	1

Unités maritimes	différence ER				
	A+	A	B	C	Total
BGC St Malo		1	1	-2	
PGC Brest		7	3	-11	-1
BGC Lorient (3)			2	-4	-2
BSN La Trinité				1	1
BSN St Nazaire			-3	2	-1
BSN La Rochelle			2		2
BGC Royan (1)			4	-3	1
BGC Bayonne (1)			-1	-5	-6
TOTAL		8	8	-22	-6

Unités aériennes	différence ER				
	A+	A	B	C	Total
BSAM Lann-Bihoué		1	-3		-2
BSAM Mérignac		1	2		3
TOTAL		2	-1		1

TOTAL DRGC	1	10	3	-18	-4
-------------------	----------	-----------	----------	------------	-----------

-Se compensent-ils dans le cadre des restructurations ? What and see ?

DR Poitou C. L		PAE par rapport aux réels au 01/01/10					Nombre de primes	
		A++	A+	A	B	C		Total
DR				1	-2	-1	-2	CROC SU & Poitiers GIR
SRE				1			1	
CROC SU / GIR				2	-2			
BHR						-1	-1	
TOTAL				4	-4	-2	-2	
Division d'Angoulême								
Angoulême				1	1	-4	-2	3C
Angoulême CVC					2	-1	1	
Rouillac RL					-1		-1	2C (fermeture en 2011)
Barbezieux RL					1	-1		
Niort						-1	-1	1C
Cognac CVC					2	-1	1	
TOTAL AG-CO				1	5	-8	-2	
Division de La Rochelle								
La Rochelle DIV				-1	1	-1	-1	1B
La Rochelle Pallice		-1	1	1	-1	-1	-1	
Gémozac RL					-1		-1	1B & 1C
Matha RL					1	-1		
Rochefort transports (1)								
Saintes CVC			1		-1	-1	-1	
Jonzac CVC + RL					4	-3	1	
TOTAL AG-CO		-1	2		3	-7	-3	
Royan BSE					-1	1		
TOTAL SU					-1	1		
(1) La Rochelle antenne et Château d'Oléron fermés (permanence sur Oléron en accord avec la mairie)								
Division de Limoges								
Limoges DIV					1	-1		1C (fermeture en 2011) 3C 1A & 2C
Poitiers				-1	1			
Chatellerault viti					-1	-1	-2	
Brive				1	-2	-3	-4	
Guéret				-1	1	-2	-2	
TOTAL AG-CO				-1		-7	-8	
Limoges BSI					-1	-2	-3	1B & 2C
Limoges BSI moto						2	2	
Limoges BSI Mchien					1	-1		
Poitiers BSI					-1	1		
Poitiers BSI moto					1		1	
Poitiers BSI Mchien					1	-1		
TOTAL SU					1	-1		
Soit 19 primes dans l'enveloppe								

Soit 19 primes dans l'enveloppe

Le - 43 et - 68 se décompose en fait comme suit

	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Effectif de référence (ER) 2010 / réel en poste au 01/01/2010	+ 7	+ 12	-3	-84
PAE 2010 / réel en poste au 01/01/2010	+ 9	+ 12	-2	-62

D'où le tableau des primes de restructuration mis en ligne par la DI dès la fin du CTPS et qui correspond quasiment aux sur-effectifs du PAE 2010.

Direction	Service	Branche	A+	A	B	C	Total
Bretagne	Bureau de Quimper	AG/CO			1		1
	Bureau de Vannes	AG/CO			2		2
	Bureau de St Malo	AG/CO				3	3
	Bureau de Lorient + Div	AG/CO				2	2
	Bureau de St Briec	AG/CO				2	2
	Quimper BSI	SU			1	2	3
	Vannes BSI	SU			1	5	6
	Lannion BSI	SU				1	1
	ST Malo BSE	SU			1	1	2
	TOTAL				6	16	22
Poitiers	Barbezieux RL	AG/CO				2	2
	Antenne Rochefort transport	AG/CO			1	1	2
	Gemozac RL	AG/CO			1		1
	Bureau de Brive	AG/CO				3	3
	Bureau de Gueret	AG/CO		1		2	3
	Chatellerault VITI	AG/CO				1	1
	Angoulême (Bureau+Div+CVC)	AG/CO				3	3
	Bureau de Niort	AG/CO				1	1
	Limoges BSI	SU			1	2	3
	TOTAL			1	3	15	19
Pays de loire	Bureau de Cholet	AG/CO		1	5	2	8
	Bureau de la Roche/yon	AG/CO	1			1	2
	Bureau du Mans	AG/CO				2	2
	Bureau des Sables d'Olonnes	AG/CO			1	1	2
	RL St Philbert	AG/CO				1	1
	Nantes non spécialiste	SU				6	6
	St Nazaire BSE	SU				1	1
	TOTAL		1	1	6	14	22
DI	Lorient jauge	AG/CO			1		1
Total des primes de restructuration proposées pour 2010			1	2	16	45	64
Dont sous total AG/CO			1	2	12	27	42
Dont sous total SU					4	18	22

Le PAE tient compte des besoins en personnels des directions régionales, des différents mouvements prévisibles et définitifs, de la performance, ainsi que des réformes issues de la modernisation des bureaux, de la réforme de la surveillance (quoi qu'ils en disent) et des AG.

La colonne Effectif de Référence indique le chiffre cible à atteindre .

Effectif à rendre: Réel moins ER, **faites vos comptes**

	ER 2009	Réels 2009	ER 2010	Réels 2010	Pour mémoire effectif implanté avant le 01/01/2008
DI	59,66	63	51,66	58	Non connu
DRGC	242,51	262	248,51	256	Non connu
Bretagne	332,17	359	321,78	340	369
PDL	335,98	359	321,23	341	364
PCL	332,09	358	312,72	346	361
Total	1302,41	1401	1255,9	1341	

Répartition des effectifs de l'Interrégion par branches et par DR.

	DI			DRGC			Bretagne			PCL			PDL		
	PAE	ER	Réel	PAE	ER	Réel	PAE	ER	Réel	PAE	ER	Réel	PAE	ER	Réel
AG	47	46	51	3	3	2	58	55	55	53	51	56	52	52	52
CO	6	4	5	0	0	0	115	112	110	179	173	190	157	153	167
SU	0	0	0	245	245	250	156	154	165	85	85	86	116	114	118
Berkani	1,6	1,6	2	0,51	0,51	4		1	2	4,14	3,72	14	2,41	2,23	4

Notre délégation est restée assister au CTPS/DI, malgré le ton vindicatif, agressif, provocateur , voire haineux du directeur interrégional . Aucun agent, aucun service douanier ne prête grâce à ses yeux. La journée fut ponctuée d'attaques envers l'ensemble des personnels, y compris les chefs de service et les cadres supérieurs . Il est le seul à comprendre l'évolution de la société, il est le seul à travailler, il est le seul à apporter des solutions. Alléluia!

Ce comportement mérite réflexion au sein de nos délégations, en lien avec nos instances nationales. Nous devons immédiatement réfléchir quel sera notre stratégie lors de prochaines réunions de travail avec le directeur interrégional.

Les représentants du SNAD/CGT